

La Provence

CINÉMA
CARRY-LE-ROUET
Espace-Fernandel ♦ Av. Aristide-Briand
☎ 0442449359. **La Conspiration du Caire**
en VO : 19 h. **La Page blanche** 21 h 15. **Le**
Nouveau Jouet 14 h 45. **Plancha** 17 h.

Cinéma Espace-Fernandel

Article sur La Provence

Divers



14 Novembre

2022

La Provence

CARRY-LE-ROUET ● **Goûter-lecture.** La bibliothèque propose un nouveau rendez-vous du goûter-lecture mercredi 16 novembre, de 16h à 16h30. Il sera animé par Joëlle, conteuse de l'association "La main qui écoute".

→ Inscriptions au 04 42 13 25 37.

● **Les Automnales 2022.** Trois jours d'animations sont programmés. Rendez-vous le jeudi 17 novembre pour la vente de beaux produits nouveaux avec dégustation de fromage et de charcuterie, sur le port de 14h à 20h. Puis direction le cinéma Fernandel, vendredi 18 novembre à 19h30, pour une soirée autour du thème "Le 7ème art se met à table". Au programme: deux films sur la gastronomie et un buffet (20€ - 04 42 44 93 59). Les Automnales se termineront, samedi 19 novembre avec la journée gastronomique qui se déroulera sur le port de 10 h à 16 h. Vente à emporter ou sur place de plats provençaux; cooking-shows par des chefs cuisiniers.

Goûter lecture, Les Automnales

Article sur La Provence

Evènements



16 Novembre

2022

La Provence

Après l'ambiance de plomb le divorce avec "les frondeurs"

CARRY Le maire a écarté 3 élus de sa majorité dont l'adjoint à la Sécurité Luc Retail

Le couperet est tombé mercredi soir entre quatre murs. Une réunion de majorité en mairie de Carry, comme un coup de semonce et une deuxième lame aussi. Sans que ce soit une surprise pour tout dire tant le feu couvait depuis ce 6 juillet dernier, quand le maire René-Francis Carpentier a retiré ses délégations à Nathalie Garcia, ex-première adjointe. Il n'y avait qu'à voir les derniers conseils municipaux où il n'y avait ni regards ni paroles entre les deux élus. Ou encore cette inauguration du gymnase, le 8 octobre, en rang tout saut serré. Comme un air de morgue silencieuse qui éclate aujourd'hui.

"Il ne peut pas y avoir deux commandants. Le maire il n'y a en qu'un."

Le linge sale en famille (ou presque), à l'abri des regards d'abord, même si la crise devrait avoir des répercussions en public et pèsera (un peu plus) sur les prochains conseils municipaux. Des mots ciselés, au vitriol du maire, réglant ses comptes avec "les frondeurs", les yeux dans les yeux. "Ceux qui sont entrés en dissidence voire en sédition", pointe René-Francis Carpentier, estimant que "certains se sont discrédités dans leurs rôles d'élus"; "se trompant de combat" allant jusqu'à parler de "fanfaronnages" de "ceux qui ne me laissent pas le choix"; "qui ne cessent d'instiller le doute", pointant de "la démagogie" et "des comportements qui pèsent à l'ensemble des élus".

L'artillerie lourde, comme un retour de boomerang à "des votes contre ou des abstentions" lors des conseils municipaux, mais aussi une sombre histoire de vidéo sur les réseaux sociaux dans un lieu de nuit de Carry, que le maire aura peu goûté, se sentant visé et caricaturé.

Pour ce qu'il considère "le bien de l'équipe et de la commune", le maire a scié la branche. Il a signifié à Luc Retail (adjoint à la Sécurité), Stéphane Burgio, délégué à la Sûreté, et Nathalie Garcia, ex-première adjointe, qu'ils ne seraient plus conviés aux



René-Francis Carpentier a signifié à Nathalie Garcia, déjà déçue de son poste de première adjointe en juillet, Luc Retail adjoint à la Sécurité, et Stéphane Burgio (délégué à la Sûreté) qu'ils étaient mis au ban de la majorité.

/ PHOTOS P.S & DR

posant un ultimatum de 24 h pour démissionner. Une démission balayée d'un revers de main, là encore sans surprise. "Nous ne démissionnerons pas de nos fonctions d'élus", confirme Nathalie Garcia, tête de liste "du regard nouveau sur Carry" lors des Municipales de 2020, avant de pactiser avec la liste de René-Francis Carpentier face à Jean-Christophe Trapy. "Nous continuerons, avec ou sans la majorité, à défendre les intérêts des Carryens comme nous l'avons toujours fait."

Les conséquences n'en restent pas moins lourdes, avec les retraits des délégations de fonctions, qui seront officialisés dans un conseil municipal extraordinaire d'ici dix jours. "C'est une décision compliquée, humainement et politiquement, mais c'est pour le bien, juge le maire. Jusqu'au bout, j'ai essayé... "Un long cheminement" où j'ai pris le temps de réfléchir, d'observer, écouter, analyser et de décider... Il fallait trancher. Je ne mets pas en cause leur travail, mais il ne peut pas y avoir deux commandants. Le maire il n'y a en qu'un. C'est ce que la population attend."

Une majorité désintégré, minée par des hisbilles internes depuis la première fracture avec Nathalie Garcia, qui aura mis le feu aux poudres pour

leur chef de file d'avant. "C'était un geste fort. Je savais que cette décision allait engendrer plusieurs effets, rembobine le maire en décrivant les affres "d'une explosion, l'effet de souffle et ses retombées de particules" mais avec "sa règle de l'unité" comme principe absolu.

"On ne dirige pas une mairie en demandant de faire union quoi qu'il en coûte."

"Mon rôle, c'est de fédérer. Je ne demande pas d'avoir des muets, mais quand on est jusqu'au-boutiste dans l'opposition, dans l'obsession d'émettre des réserves, de mettre le grain de sable, ça crée du désordre. Quand on est dans une équipe, on se doit d'être solidaire. Leurs attitudes étaient le signal d'une perte de confiance et de loyauté qui ne me laissaient plus le choix".

Un pacte de confiance à double détente et un argument repris dans le camp de Nathalie Garcia s'estimant "trahie". "Dans ses griefs, le maire dit que nous ne sommes pas loyaux en ne votant pas toutes les décisions comme le reste de la ma-

jeur semer le trouble. C'est vrai. Depuis que ce dernier n'a pas été loyal avec nous en m'enlevant mes délégations, rompant notre accord lui ayant permis de s'asseoir sur le fauteuil de maire, nous avons été plus encore vigilants pour être loyaux envers les Carryens", réagissent les frondeurs, jugeant que "ce n'est pas en demandant aux élus de faire union quoi qu'il en coûte pour ne pas prêter le flanc à l'opposition, tout en faisant, depuis le mois de juin, des réunions de majorité sans les élus issus de ma liste, en créant un groupe Whatsapp à 15 et non 22, tout en menaçant de sa colère les récalcitrants, qu'on dirige une municipalité".

Un divorce et une guerre ouverte qui devraient mettre un sacré sel dans Carry, mais une décision assumée par le maire. "On m'accuse d'être un dictateur, non, j'ai cherché des consensus. Ce que j'ai fait était indispensable, j'ai consulté ma base, calculé les risques. Même si ça va déplaire, mais Carry dans sa majorité finira par apprécier".

Les juges de paix (ou pas) seront les prochains conseils municipaux où chaque vote comptera. Seule certitude, trois ans de mandat, avec une opposition à dix têtes ce matin, c'est encore très très long...

Pascal STELLA

Le Maire de Carry-le-Rouet

Article sur La Provence

Informations divers